Qualiconsult
SÉCURITÉ

REGISTRE JOURNAL CSPS
COMPTE RENDU DE CONCEPTION EN PHASE PRO

Maître d'ouvrage	DIR REG DES FP D'AUVERGNE RHONE-ALP	**Chrono RJC**	2
Affaire	DRAAF / ISOLATION PAR EXTERIEUR 63370 LEMPDES	**Chrono document**	1
		Date rapport	04/05/2026
N° d'affaire	3100125891	**Date réalisation**	04/05/2026
Coordonnateur	Laurent HECQUET	**Nombre de page(s)**	2
Stade	Conception		

Entreprise(s) concernée(s) :

Observation	Suites données
Observation n°1 Analyse du dossier PRO / DCE transmis le 13/04/2026 et contenant les éléments qui suivent - PIECES ECRITES : 01 - REPONSES AUX REMARQUES APD + ADAPTATIONS APPORTEES 02 - CCTP par lots 03 - TABLEAU DE MENUISERIES EXTERIEURES (fiches locaux pas adaptées pour un projet de façade) 04 - ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX 05 - EXPLOITATION ET MAINTENANCE 06 - PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX 07 - DIAGNOSTIC AMIANTE 2012 08 - DIAGNOSTIC AMIANTE 2021 09 - DPGF par lots - PIECES GRAPHIQUES - ARCHITECTE : ETAT DES LIEUX - DEMOLITION D-00.01 EDL/DEMOL - Plan de Situation D-00.02 EDL/DEMOL - Plan Masse - Echelle : 1/500eme D-01.01 EDL/DEMOL - Plan RDJ - Echelle : 1/100eme D-01.02 EDL/DEMOL - Plan RDJ - Echelle : 1/50eme D-02.01 EDL/DEMOL - Coupes Façades - Echelle : 1/50eme D-03.01 EDL/DEMOL - Façade Est - Echelle : 1/50eme D-04.01 EDL/DEMOL - Plan de Dépose Plafond - Echelle : 1/100eme - PROJET : A-01.01 PROJET - Plan RDJ - Echelle : 1/100eme A-01.02 PROJET - Plan RDJ - Echelle : 1/50eme A-02.01 PROJET - Coupes Façades - Echelle : 1/50eme A-03.01 PROJET - Façade Est - Echelle : 1/50eme A-04.01 PROJET - Plan de Repose Plafond - Echelle : 1/100eme A-05.01 PROJET - Nomenclature Menuiseries Ext - Echelle : 1/50eme A-06 CARNET DE DETAILS - Echelle : 1/20eme	
Observation n°2 Transmission au coordonnateur SPS des documents suivants : - projet de Plan d'installation de chantier - diagnostic Plomb Ces documents devront impérativement être transmis au coordonnateur SPS afin de pouvoir être annexés au PGC SPS	

Observation	Suites données
Observation n°3 Conditions techniques et mesures d'organisation générales du chantier arrêtées par le maître d'œuvre en concertation avec le coordonnateur SPS : L'établissement d'un projet de Plan d'Installation de Chantier par le maître d'œuvre qui sera joint au Dossier de Consultation des Entreprises (un plan d'installation de chantier sera ensuite établi par l'entreprise concernée en phase "Préparation", validé, mis à jour autant de fois que nécessaire et transmis aux autres entreprises) faisant apparaître clairement (liste non exhaustive) : - les limites d'emprise du chantier, les clôtures et portails, la signalisation, - l'emplacement de l'emprise des baraques et bureaux de chantier ainsi que leur accès, - l'emplacement des aires de stationnement et de retournement réservées aux véhicules et engins d'entreprises, aux véhicules pour les livraisons, - les zones de stockage temporaires des matériaux, - les installations spécifiques (ateliers), - les accès au chantier avec indication de la structure de chaussée, ainsi que les voies et sens de circulation piétonnes et pour les engins à l'intérieur du chantier, - le réseau électrique et la position des armoires électriques de chantier, le réseau AEP, - les grues éventuelles, les moyens de levages, - etc. Les conditions d'accès au chantier à partir de la voirie publique Les installations de chantier doivent être décrites avec précision dans le CCTP commun et les CCTP des lots concernés afin de pouvoir être intégrées au PGC SPS Il est demandé de retirer la mention "LES INDICATIONS DONNEES CI-APRES NE SONT QU'INDICATIVES, LE DOCUMENT DU CSPS EST PRIORITAIRE", en page 12 du CCTP commun	